



DÉBUT DES ACTIVITÉS

- Catégorie U4-5 (2016-2017) : **mercredi 9 juin, 18 h**
- Catégorie U6 (2015) : **mardi 8 juin, 18 h**
- Catégorie U7-8 (2013-2014) : **mercredi 9 juin, 19 h**
- Catégorie U9-10 (2011-2012) : **mercredi 9 juin, 19 h**

Note :

Afin d'assurer le bon déroulement et de maximiser le temps alloué aux activités, nous vous demandons d'arriver au terrain selon les délais suivants :

- **Pratique** : Vous devez arriver au minimum 5 minutes avant l'heure programmée
- **Partie** : Vous devez arriver au minimum 15 minutes avant l'heure programmée

ÉQUIPEMENTS REQUIS POUR LES JOUEURS

Catégories	Protège-tibias	Souliers de soccer
U4-5	Obligatoire	Recommandé, mais pas obligatoire
U6 et U7-8	Obligatoire	Obligatoire
U9-10-11	Obligatoire	Obligatoire

UNIFORME DE SOCCER

Un uniforme de soccer est remis à chacun des joueurs en début de saison (short, bas et chandail). Ce dernier doit être porté lors de tous les entraînements et toutes les parties de son équipe.

Les shorts ainsi que les bas appartiennent au joueur. Pour ce qui est du chandail, il devra être remis à la fin de la saison (sauf les U8 et U10).



Tous les joueurs doivent se présenter au terrain en tenue de soccer (uniforme et équipement). Ils doivent apporter une bouteille d'eau et être habillés selon la température sous leur uniforme.

FACEBOOK

Un groupe Facebook est créé afin de faciliter les communications. Nous vous invitons à le consulter régulièrement, car nous privilégierons ce groupe pour vous tenir au courant des activités. Pour joindre et accéder au groupe privé, voici les procédures à suivre :

1. Rendez-vous sur la page Facebook de la Ville de Saint-Honoré (www.facebook.com/ville.sthonore).
2. Dans la colonne de gauche, cliquez sur « **GROUPE** ».
3. Lorsque vous serez dans cette section, veuillez cliquer sur « **Se joindre** » pour accéder au groupe du Soccer Ville de Saint-Honoré.
4. Finalement, avant de pouvoir accéder au mur des publications, vous devrez répondre à la question suivante afin de permettre à l'administrateur de faire un contrôle des adhésions : **Quel est le nom du club de soccer de Saint-Honoré**
Réponse : L'alizé

*** Prenez note que vous devez attendre qu'un administrateur approuve votre demande avant de pouvoir accéder au mur des publications.



FORMAT DE JEU

À titre d'information, voici les formats de jeu qui seront utilisés pour chacune des catégories cet été. Le tout est bien entendu établi selon les recommandations de Soccer du Québec.

Catégorie	Format de jeu	Dimension du terrain
U4-5	4 contre 4 sans gardien de but	Terrain de soccer à 5 (20 m X 35 m)
U6 et U7-8	5 contre 5 avec gardien de but	Terrain de soccer à 5 (20 m X 35 m)
U9-10	7 contre 7 avec gardien de but	Terrain de soccer à 7 (40 m X 60 m)

EN CAS DE MAUVAIS TEMPS



Le soccer est un sport qui se joue beau temps mauvais temps. Le seul facteur qui empêche la tenue d'un entraînement ou d'une partie est la présence de temps orageux aux abords du terrain. **Les activités pourront être suspendues momentanément ou annulées uniquement en présence de cet élément.**

À la première foudre suivie par du tonnerre dans les 30 secondes, le match ou la pratique sera arrêté et les équipes devront se mettre à l'abri. Le match ou la pratique reprendra seulement après que 15 minutes se soient écoulées sans foudre ou tonnerre. **Il y aura annulation des activités sur place seulement si cette situation perdure plus de 15 minutes.** Cette décision sera prise par le coordonnateur du soccer ou l'arbitre. Il est donc très important de se présenter aux activités même si la température est incertaine, car bien souvent, les orages sont localisés et de très courte durée.

MATCHS RÉCRÉATIFS (INTER-MUNICIPALITÉS)

Certaines catégories auront le plaisir de disputer des matchs récréatifs durant la saison contre les municipalités de Saint-David de Falardeau, de Chicoutimi et de Saint-Fulgence. Ces rencontres se dérouleront dans un climat de développement amical et aucun classement ne sera tenu. Les matchs seront toutefois officiés par un arbitre.

Nous comptons sur la présence de tous afin d'assurer le minimum de joueurs requis pour prendre part à chacune des parties. Si jamais votre enfant devait s'absenter, nous vous demandons d'en informer son entraîneur le plus tôt possible. Il serait très désolant de manquer de joueur à la dernière minute et de ne pas pouvoir jouer.

IMPORTANT - MESURES SANITAIRES – COVID

Afin de respecter les exigences de la Santé publique dans la relance du sport amateur, voici les mesures qui seront en vigueur durant les activités :

- Désinfection des mains obligatoire dès l'arrivée aux terrains de soccer;
- Respect de la distanciation physique en tout temps;
- Sur les terrains de soccer et aux abords de ces derniers, le port du masque est obligatoire, pour les personnes âgées de 10 ans et +, lorsque la distanciation physique ne peut être maintenue;



- Un registre de présence pour les participants sera tenu à chacune des activités;
- Un seul parent accompagnateur par enfant sera permis aux abords des terrains afin de respecter le nombre de personnes autorisées par la Santé publique sur les sites sportifs.
- La désinfection du matériel et des équipements de soccer sera effectuée avant, pendant et après chacune de activités par les coordonnateurs;
- Les parties entre les différents clubs seront autorisées à partir du 11 juin.

Nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration à ce niveau !

Note : Ces mesures seront réajustées au besoin selon l'évolution de la situation. Vous en serez informés via le groupe Facebook du Club de soccer.

ACTIVITÉS DE FIN DE SAISON

Une activité de fin de saison est prévue pour souligner la fin des activités et remettre aux participants une médaille. Nous vous communiquerons plus de détails au cours de l'été. Vous pouvez toutefois mettre à votre agenda la date qui a été prévue à cette fin.

Catégorie	Date	Lieu
U4-5 et U6	Samedi 7 août (AM) Horaire à confirmer	Terrains de Saint-Honoré
U7-8	Samedi 7 août (PM) Horaire à confirmer	Terrains de Saint-Honoré
U9-10	Samedi 7 août (PM) Horaire à confirmer	Terrains de Saint-Honoré

IMPLICATION / ARBITRAGE

Nous sommes continuellement à la recherche de personnes intéressées à s'impliquer dans le domaine du soccer afin de promouvoir et développer notre structure de soccer récréatif.

De nombreux jeunes pratiquent déjà cette discipline à Saint-Honoré et c'est pourquoi nous avons besoin d'aide pour répondre à cet engouement et mettre de l'avant le projet que nous avons de devenir un club de soccer fédéré.

Vous aimeriez devenir entraîneur, arbitre ou administrateur bénévole, nous avons définitivement besoin de vous dans notre équipe !



Bonne saison à tous !

Marie-Josée Paquet

Directrice du Service des sports et loisirs



418 673-3405 poste 2140
mjpaquet@ville.sthonore.qc.ca

